Ce qui doit être retenu ici comme beaucoup plus particulier, ce sont les éclaircissements que Ma donne sur son état psychologique. Elle aurait été poussée à mentir, à inventer des histoires de toutes pièces, et elle se repentirait de sa conduite. Cette impulsion intérieure, beaucoup d'hystériques l'ont avouée, mais dans la conscience de ces sujets les notions qui nous apparaissent si claires et si tranchées du vrai et du faux sont noyées dans une sorte de brume ou se montrent si instables qu'il serait bien imprudent d'accorder une intégrale créance à de semblables allégations.

Un dernier exemple de cet ordre : une religieuse enseignante encline à de fâcheuses habitudes sexuelles depuis l'âge de huit ans et sujette à l'obsession et aux scrupules parvient à force de contention et de volonté à traverser les étapes qui conduisent du postulat aux vœux perpétuels à travers le noviciat.

Mais voici que vers la trentième année, l'obsession du démon hante son esprit ; elle ne supporte plus la vue d'un crucifix, d'une image pieuse, elle se persuade qu'elle est possédée du malin esprit et demande à être exorcisée. Mais, malgré l'exorcisme, les phénomènes démonopathiques persistent et s'exagèrent. Oui, le démon est là, qui la guette pendant la nuit, la ligote sur sa couche, la déshabille quelquefois et la laisse dépouillée de ses vêtements. Voulant en finir, elle signe un pacte avec le diable et elle trace avec une pointe trempée dans son sang, sur un feuillet, ces mots : « Oh Satan, mon Maître, je me donne à toi pour toujours. » Comme Pascal portait contre sa poitrine son poignant Mémorial, elle garde sur elle, jour et nuit, ce talisman diabolique, puis, prise de remords, exécute un simulacre de suicide en prenant quelques comprimés de gardénal.

Dans ce cas, comme dans les précédents, l'exorcisme a été vain parce qu'il s'agissait de psychose et non de possession, et nous ajoutons que, dans les faits de ce genre, où la suggestion se montre d'un si grand poids dans le déterminisme des phénomènes morbides, il faut se garder non seulement de tout exorcisme mais aussi de tout exercice qui tendrait à maintenir dans l'esprit du sujet l'idée de la possession. D'ailleurs, comme le rappelait Marescot, le Rituel romain commande de ne pas croire facilement à la possession et il ajoute : « car souventes fois, les trop crédules sont trompés, et souvent les mélancoliques, lunatiques et ensorcelés trompent l'exorciste, disant qu'ils sont possédés et tourmentés du diable, lesquels ont plus besoin des remèdes du médecin que du ministère des exorcistes ».